

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2021

---

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4264)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS457

présenté par  
Mme Pételle, rapporteure

-----

### ARTICLE 9

À la fin de l'alinéa 8, substituer aux mots :

« dans les conditions suivantes »

les mots :

« prévues au présent article ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.